



# Bibliothèque Staps



OPEN

## **Horaire de la bibliothèque :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 sans interruption

## **Contact :**

[bibliotheque-staps@univ-lille.fr](mailto:bibliotheque-staps@univ-lille.fr)

Tel accueil : 03 20 88 73 95

Tel. portable : 06 27 01 21 84

→ Affluences



@bibstapslille

La bibliothèque STAPS possède 20 000 monographies (16 000 présents au catalogue) ainsi que 300 titres de revues.

Les principaux domaines couverts sont : les activités physiques et sportives (APS) et leurs aspects techniques, pédagogiques, historiques, sociologiques ; l'éducation physique ; les sciences humaines et sociales ; les sciences de l'éducation ; la psychologie ; les sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique, handicaps, inadaptation).

La bibliothèque dispose également d'un fonds de documents rares et précieux dans le domaine de l'histoire de l'éducation physique.

# Les équipements



130 places assises.



6 ordinateurs en accès libre



Wifi via le réseau Eduroam.



Une imprimante et une relieuse

## **La salle de travail :**

La bibliothèque dispose d'une salle de travail pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes. La salle est équipée d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc mobile.

La salle de travail peut être réservée par créneaux de 2 heures maximum. Les demandes de réservation s'effectuent à l'accueil de la bibliothèque ou par mail à [bibliotheque-staps@univ-lille.fr](mailto:bibliotheque-staps@univ-lille.fr) La salle de travail peut être partagée par plusieurs groupes, à condition que l'ensemble des groupes aient donné leur accord. Il est interdit de se restaurer dans la salle de travail et dans la bibliothèque.

# Lillocat

Moteur de recherche documentaire



→ [lilocat.univ-lille.fr](http://lilocat.univ-lille.fr)

→ [lillonum.univ-lille.fr](http://lillonum.univ-lille.fr)

Lilocat est l'outil de recherche documentaire de l'Université de Lille. Il vous permet de trouver des documents papiers ou électroniques et de réserver des documents. Il vous permet également d'accéder à votre compte lecteur pour consulter vos prêts et les renouveler.

Lillonum est la bibliothèque numérique patrimoniale de l'Université de Lille. On y trouve des documents originaux numérisés ainsi que des expositions virtuelles permettant de découvrir les collections, notamment la collection Sport.

## Références bibliographiques

---

---

---

---

---

---



# Le prêt d'objets

## Sur place à la journée \*



Casques anti-bruit



Petites ardoises blanches en carton  
Dimension 19 x 26 cm



Grandes ardoises blanches en carton  
Dimension 44 x 55 cm



Pochettes à crayons pour ardoise



Casque audio  
Prise jack

## A emporter à la journée \*



Calculatrices Casio simple

Calculatrices collège Texas ou Casio

Trousse de dépannage  
Crayons, stylos, gomme



## Gratuit

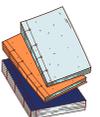
Bonchons d'oreille



Petit matériel  
Papiers, crayons, agrafeuses...



Reliures de document

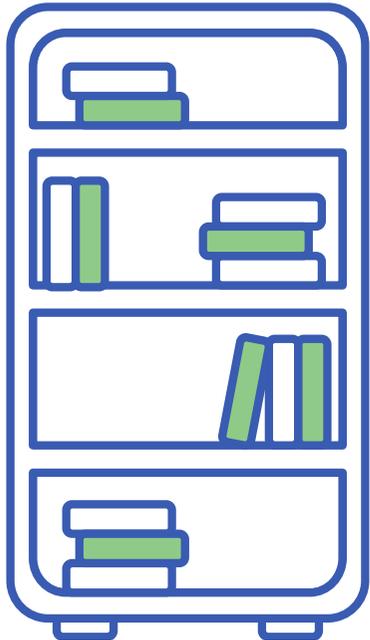


\*Dans la limite des stocks.

# PEB

## → Demander un document

Le prêt entre bibliothèque (PEB) hors Université de Lille : c'est un service qui vous permet d'obtenir des documents (thèses, ouvrages, mémoires, copies d'articles) que la bibliothèque ne possède pas. Pour faire une demande de PEB, rendez-vous sur la page d'accueil de Lillocat et cliquez sur le formulaire « Demander un document ». Vous avez aussi la possibilité de suggérer des achats en utilisant ce formulaire.



### Références bibliographiques

Formule de saisie des références bibliographiques avec 10 lignes horizontales.

# Sedeco

1



**Achetez vos copies et impressions**



Utilisez votre compte Izly (Copieurs + CROUS)

OU

Rechargez votre compte d'impression via Internet

<https://impression.univ-lille.fr>

Connectez-vous sur votre ENT  
Application Imprimer un document  
et  
Choisissez vos options d'impression

Envoyez votre document sur l'application

2

3



**Associez votre carte étudiante et imprimez**



Badgez votre carte d'étudiant et  
Entrez vos identifiants ULille  
prenom.nom.etu@univ-lille.fr  
+  
mot de passe ENT

Vous avez 72h pour récupérer vos impressions dans la BU de votre choix

# Annales examens

→ [moodle.univ-lille.fr](https://moodle.univ-lille.fr)

## étape 1

### Connexion Moodle

- Connectez-vous et allez sur l'**accueil** de l'application



## étape 2

### Orientation

- Dans Catégories de cours, choisissez :
- UFR3S - Science de Santé et du sport, puis
- le département SSEP



## étape 3

### Annales

- Vous trouverez l'onglet **Annales Examens STAPS** tous niveaux

Annales Examens Masters STAPS  
Enseignant: Mathilde De Ceukeleire  
Enseignant: Emilie Dhuin  
Enseignant: Alexandra Guemra  
Enseignant: Catherine Miot  
Annales Examens Licences STAPS  
Enseignant: Mathilde De Ceukeleire  
Enseignant: Emilie Dhuin  
Enseignant: Alexandra Guemra  
Enseignant: Catherine Miot  
Annales Examens DEUST STAPS ET LICENCES PROFESSIONNELLES  
Enseignant: Mathilde De Ceukeleire  
Enseignant: Emilie Dhuin  
Enseignant: Alexandra Guemra  
Enseignant: Catherine Miot

## étape 4

### Inscription

- inscrivez-vous au dossier qui vous concerne.



# Pépite

Thèses et mémoires

→ [pepите.univ-lille.fr](https://pepите.univ-lille.fr)

Il s'agit de la plateforme de consultation des thèses et mémoires de l'Université de Lille.

Vous y trouverez les travaux de recherche du département SSEP.

TIPS

## DROITS D'AUTEUR : Comment réutiliser du contenu ?

### Ma thèse ou mon mémoire (corps de texte et annexes) contient :

Des citations courtes (± 10% du document)	→	Je vérifie que les citations sont courtes et que l'auteur et la source sont mentionnés
Des articles publiés	→ Dont je suis auteur ou co-auteur	→ J'adapte ma diffusion en fonction des droits de l'éditeur et je demande une autorisation aux co-auteurs
	→ Dont je ne suis pas auteur	→ Je demande l'autorisation à l'auteur et/ou à l'éditeur
Des photos	→ Dont je suis auteur	→ Je m'assure d'avoir l'autorisation écrite des personnes reconnaissables, sinon je floute les visages
Des images, graphiques, cartes ou figures dont je ne suis pas l'auteur	→ Dans le domaine public (70 ans après le décès de l'auteur)	→ Je vérifie que j'ai mentionné l'auteur et la source
	→ Sous licence d'utilisation (ex : Creative Commons)	→ Je vérifie que j'ai mentionné l'auteur, la source et la licence utilisée
	→ Sous droits	→ Je mentionne l'auteur et la source. Au-delà de 20 images, je demande l'autorisation écrite de l'auteur (cf exception pédagogique*)
Des données personnelles	→	→ J'anonymise les données

Attention : S'il est possible de reproduire par une courte citation un texte écrit par un tiers, il est nécessaire d'être vigilant quant à l'inclusion dans votre travail d'images dont vous n'êtes pas l'auteur. \*L'exception pédagogique permet la réutilisation d'œuvres tierces dans un travail universitaire, sous certaines conditions. Les règles d'usage diffèrent selon la nature de l'oeuvre.